Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Eau et de l'Environnement



La Journée Internationale de la Diversité Biologique

«La biodiversité : une assurance vie pour un monde en évolution ».





Journée internationale de la diversité biologique – 22 mai 2005 – Diversité biologique : une assurance vie pour un monde en évolution Международный день биологического разнообразия – 22 мая 2005 года – Биоразнообразия: гарантия сохранности жизни в изменчивом мире Día Internacional de la Diversidad Biológica – 22 de mayo de 2005 – Diversidad Biológica: Seguro de Vida para nuestro Mundo Cambiante

Rapport de la journée

Le 19 mai 2005



Introduction

Le Maroc, à l'instar de l'ensemble de la communauté internationale, a célèbré jeudi 19 mai 2005, la journée internationale de la diversité biologique, sous le thème « la biodiversité : une assurance vie pour un monde en évolution ».

A cette occasion, le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement a organisé, en collaboration avec les différents Départements membres du Comité National de la Biodiversité, une journée de débat à l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme. Plusieurs départements, universités, instituts de recherche, associations et experts nationaux ont pris part à cette manifestation et ont présenté des posters et des communications en relation avec les objectifs de la Convention sur la Diversité Biologique. Le contenu des communications est joint au présent rapport.

Lors de cette journée une documentation a été diffusée au profit des différents participants, notamment la stratégie et le plan d'action national pour la conservation et l'utilisation de la diversité biologique et le rapport de synthèse relatif à l'évaluation des écosystèmes pour le millénium dans le domaine de la diversité biologique.



Dans son discours d'ouverture de la journée, Monsieur Mohamed El Yazghi, Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement, a souligné l'importance des ressources biologiques au Maroc tant sur le plan écologique, socio-économique, culturelle et scientifique.

M. El Yazghi a rappelé les problèmes de dégradation, de surexploitation et de perte que subit cette diversité biologique, et a informé que le Maroc a élaboré une stratégie et un plan d'action national en vue de la conservation et l'utilisation durable des ressources biologiques, l'amélioration des connaissances scientifiques à travers la recherche et la formation et la mise en place d'indicateurs de surveillance et de suivi de l'état des écosystèmes et de la diversité biologique. La stratégie et le plan d'action, a t-il indiqué, portent également sur la formation et l'éducation, le renforcement du cadre législatif et réglementaire et la coopération internationale dans ce domaine.

Conformément à cette convention, le Maroc a également mis en place un centre d'échange d'informations sur la biodiversité qui a pour objectifs notamment de faciliter l'accès à l'information et la communication, promouvoir la collaboration et la coopération

de la communauté scientifique, les départements ministériels, les ONG(s), les groupements professionnels et ce sur le plan national et international.

Au terme de son allocution le Ministre a rappelé les orientations du discours de sa Majesté du 18 mai 2005 notamment la nécessité de mettre l'accent sur la composante humaine en vue d'un développement efficient et durable. L'accent, a t-il insisté, doit être mis également sur la sauvegarde et la préservation de l'environnement et des ressources biologiques en particulier, en tant qu'héritage précieux pour les générations futures.

	Programme la Journée Internationale de la Biodiversité
08 h 30 :	Inscription.
09 h 00 :	Ouverture Officiel Par Monsieur le Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement.
09 h 30 :	Que laisserons-nous de l'héritage biodiversité pour les générations futures ? M. Mohamed Mouna et Mme Oumnia Himmi, Professeurs à l'Institut Scientifique.
09 h 45 :	La grande Faune du Maroc. Dr Brahim Haddane (Président de l'Association ASMAPE et M. Said Hajib (Association Maroc : Nature et Culture).
10 h 00 :	La conservation ex-situ de la biodiversité agricole M. Hassan OUABOU, INRA.
10 h 15 :	La conservation de la biodiversité au Maroc. Représentant du Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification.
10 h 30 :	Pause Café
10 h 45 :	Projet de Conservation de la Biodiversité par la Transhumance dans le Versant Sud du Haut Atlas (CBTHA). Représentant du Ministère de l'Agriculture, du développement Rural et des Pêches Maritimes / Direction de l'Elevage.
11 h 00 :	Evolution du couvert Végétal au Maroc. M. Mohamed Fennane, Professeur à l'Institut Scientifique.
11 h 15 :	Stratégie sur les oasis : modèle de gestion rationnelle de l'eau. Représentant du MATEE / Direction de l'Aménagement du Territoire.
11 h 30 :	La place de la biodiversité dans les programmes nationaux de recherche. Monsieur Youssef Bennani, du Département de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique.
11 h 45 :	De la préservation de la ressource marine à celle de la biodiversité : un chemin éloigné des voies de l'évidence. M. Hicham Masski, INRH.
12 h 00 :	Le complexe des zones humides du bas Loukkos : Foyer d'une diversité biologique exceptionnelle et exemple d'illustration pour un programme d'éducation environnementale. M. Mohamed Agbani, Professeur à l'Institut Scientifique, Association GREPOM.
12 h 15 :	Débat et discussion.

Résumés des communications

Que laisserons-nous de l'héritage biodiversité pour les générations futures ?

Professeur Mohamed Mouna : poster Département de Zoologie et d'Ecologie Animale, Institut Scientifique,

La biodiversité est un capital biologique naturel de la Terre au service de l'humanité a qui elle assure et fournie des biens et des services essentiels. En dépit de son importance pour la vie et le bien-être de l'Homme, nos connaissances sont malheureusement très limitées sur la biodiversité.

La biodiversité, actuellement exploitée par l'humanité, est le résultat de plus de 3,5 milliards d'années d'évolution. L'Homme tire de la biodiversité des bénéfices innombrables sur le plan alimentaire, médical, énergétique, matériaux de construction, opportunités de loisirs et de tourisme,...Sans oublier certaines fonctions écologiques essentielles comme la régulation de l'écoulement des eaux, le contrôle de l'érosion du sol, la fertilisation des sols, l'assimilation des déchets, la purification de l'eau, le cycle du carbone et des nutriments. En outre, des écosystèmes comme la forêt constituent un habitat pour les animaux, les marécages et les écosystèmes ripicoles protègent la vie aquatique, les océans conditionnent le climat ; les écosystèmes agricoles produisent des aliments ;...

La Grande faune du Maroc

Dr Brahim HADDANE (ASMAPE) Mr Said HAJIB (Association Maroc : Nature et Culture)

Mots clés : Animaux ayant disparu et menacés de disparition ; Patrimoine à préserver pour les générations suivantes ; Valorisation des ressources naturelles.

La grande faune du Maroc représente les origines de la survie dans la région méditerranéenne. Elle est caractérisée par un taux d'endémisme élevé et peut indiquer l'état de la dégradation de l'environnement en général et de la nature en particulier.

Trois grands groupes d'animaux sont exposés :

- Animaux ayant disparu.
- Animaux menacés de disparition dans la nature.
- Animaux cynégétiques.

La garantie de la survie de ces animaux dépendra beaucoup de la stratégie mise en place dans les 10 prochaines années pour la sauvegarde des habitats naturels, du contrôle des activités humaines liées à la pression démographique et de la valorisation de l'utilisation durable de ces ressources naturelles vivantes.

Evolution du couvert végétal au Maroc

Pr.Mohamed FENNANE Institut Scientifique

La végétation naturelle au Maroc couvre actuellement moins de 10 % de son aire potentielle ou "climacique". Pis encore, les peuplements encore subsistants sont tous en état de dégradation ± avancée. Des habitats disparaissent et des espèces se raréfient ou

s'éteignent. Ces faits sont indéniables et malheureusement nous ne pouvons même pas les évaluer valablement en l'absence d'inventaire complet et de suivi sur le terrain.

Le principal facteur de cette régression effrayante est l'Homme par ses pratiques et son inconscience. Certes, des efforts sont déployés et des résultats enregistrés, mais il y a beaucoup à faire quand on pense que le Maroc ne dispose pas encore à ce jour de listes rouges de plantes ni d'habitats protégées par la loi.

Le temps est à l'action pour :

- rattraper le retard en matière de connaissances sur la biodiversité nationale ;
- protéger et conserver ce qui peut l'être encore ;
- intervenir pour réparer / restaurer les écosystèmes là où c'est encore possible.
- changer notre comportement vis-à-vis de la nature.

La protection des écosystèmes dans la stratégie de développement et d'aménagement des oasis

NEHNAHI Latifa Direction de l'Aménagement du Territoire

Les oasis marocaines font partie du domaine aride, l'un des quatre principaux domaines spatiaux formant le territoire national. Elles se situent pour un quart environ entre les isohyètes de 100 et 200 mm, et pour les trois quarts entre 50 et 100. L'espace oasien compte environ 1,8 millions d'habitants, soit près de 5% de la population du pays, sur une superficie de 115 563 Km2.

Connues par leur environnement difficile, les oasis représentent des espaces d'une grande diversité biologique, et souvent, d'endémisme caractéristique. Elles sont à cet effet, dépositaires d'un patrimoine de valeur inestimable mais aussi et surtout d'une lourde responsabilité écologique pour le maintenir. Toutefois, elles présentent une situation actuelle très critique. Les changements climatiques n'expliquent pas à eux seuls leur crise ; celle-ci résulte d'une combinaison de facteurs essentiellement humains.

Ainsi, ces sites sont actuellement confrontés à de sévères contraintes dont notamment le bayoud, la salinité, l'érosion génétique animale et végétale, l'ensablement, la sécheresse et d'une manière globale, le phénomène de la désertification. En plus, la nécessité de l'intensification, imposée par la rareté des ressources en terre et en eau, a favorisé le développement de pratiques fragilisant l'écosystème oasien.

Face à ces contraintes, et compte tenu que les régions oasiennes constituent des espaces où se définit une problématique spécifique de l'aménagement du territoire, la DAT a inscris parmi ses priorités la mise en valeur du système oasien en réalisant une stratégie d'aménagement et de développement des oasis dont les résultats atteints méritent, compte tenu de la complexité de la problématique du développement oasien, d'être mises en oeuvre par une large implication de la part de tous les acteurs notamment les locaux, pour pouvoir réussir un développement durable de ce système et de là, la sauvegarde de sa biodiversité.

La place de biodiversité dans les programmes nationaux de recherche

M. Yousssef BENANI Département de l'Enseignement Supérieur de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique. Le système national de la recherche scientifique a bénéficié durant les dernières années d'un soutien important qui lui a permis de mener des projets et actions en matière de structuration et d'organisation. Ce soutien lui permettant actuellement de réaliser des programmes de recherche axés sur des thématiques de priorité nationale.

En ce qui concerne l'environnement et la biodiversité en particulier, plusieurs projets de recherche ont été retenus pour financement, dans le cadre des différents programmes nationaux de recherche lancés.

Cette présentation fera un état de l'importance accordée à la recherche scientifique, dans les domaines de l'environnement et de la biodiversité.

Le complexe des zones humides du bas Loukkos Foyer d'une diversité biologique exceptionnelle et exemple d'illustration pour un programme d'éducation environnementale

Groupe de Recherche pour la Protection des Oiseaux au Maroc (GREPOM)

Les résultats du diagnostic écologique réalisé dans le cadre du projet « gestion intégrée du complexe des zones humides du bas Loukkos, actions opérationnelles 2004-2005 » ont démontré l'importance de ce complexe comme l'un des rares points chauds de biodiversité à l'échelle de tout le Maroc. En effet, son cortège floristique est composé de plus de 300 taxons parmi lesquels 12 sont endémigues et 58 classés comme rares. Plus de 8 formations végétales ont été identifiées dont 3 sont sous leur meilleure forme au Maroc (Nymphaea, Salix et Iris). Le site abrite un peuplement d'invertébrés riche et diversifié dont certaines espèces sont classées sur la liste rouge de l'IUCN (Libellule Lestes dryas). Le site abrite également 6 espèces d'amphibiens parmi les 12 rencontrées au Maroc parmi lesquelles figurent des espèces endémiques. Pour les reptiles, on a identifié 7 espèces endémiques, 4 espèces rares et 2 remarquables. Pour les poissons des eaux continentales, 22 espèces ont été répertoriées parmi les 50 de l'ensemble du pays parmi lesquelles l'espèce en danger critique d'extinction Anguilla anguilla. C'est le groupe des oiseaux d'eau qui reflète le mieux l'exceptionnelle richesse en biodiversité de ce site puisque pas moins de 100 espèces ont été répertoriées faisant de ce site la zone humide abritant le peuplement le plus diversifié pour le Maroc. Parmi ces espèces, 2 sont menacées à l'échelle mondiale, 10 menacées à l'échelle nationale, 11 sont rares et 2 sont classées espèces remarquables à l'échelle du paléarctique occidental. Notons en particulier, la découverte de la plus importante population nicheuse de Butor étoilé. Le site abrite également un exceptionnel peuplement de passereaux migrateurs parmi lesquels plusieurs espèces menacées ou rares (Rubiette de moussier, Locustelle *luscinoide*, Bruant des roseaux...).

Ces études de diagnostic ont également permis la découverte d'une importante population de Loutre qui fait de ce site la zone la plus propice pour cette espèce. Le projet prévoit l'utilisation des résultats de ces études de diagnostic dans le cadre d'un programme de sensibilisation et d'éducation environnementale à inclure dans le cursus scolaire de la région de Larache pour une phase expérimentale. Cette expérience pouvant être étendue à d'autres sites du pays.

Communiqué de Presse

Le Maroc, à l'instar de l'ensemble de la communauté internationale, célèbre la journée internationale de la diversité biologique, sous le thème « la biodiversité : une assurance vie pour un monde en évolution ».

A cette occasion, le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement organise, en concertation avec les différents Départements membres du Comité National de la Biodiversité, une journée de débat à l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme. Plusieurs départements, universités, instituts de recherche, associations et experts nationaux prendront part à cette manifestation et présenteront des communications en relation avec les objectifs de la Convention sur la Diversité Biologique notamment la sauvegarde de la biodiversité en tant qu'héritage précieux pour les générations futures.

Conscient de l'importance de son patrimoine naturel, de ses richesses biologiques en particulier, et de leurs enjeux écologiques, socio-économiques, culturelles et scientifiques, le Maroc a été parmi les premiers pays signataires de la Convention sur la Diversité Biologique en juin 1992 et l'a ratifiée le 21 août 1995. Il a élaboré, dans le cadre de la mise en œuvre de cette Convention, une étude nationale (composée de 14 documents et un rapport de synthèse), une stratégie et un plan d'action national sur la biodiversité. La Stratégie Nationale sur la Diversité Biologique, élaborée en 4 phases correspondant à 4 thèmes (biodiversité terrestre, biodiversité marine et côtière, biodiversité des zones humides et indicateurs de surveillance de la biodiversité nationale) est basée sur les priorités suivantes :

- Conservation et utilisation durable des ressources biologiques en tant qu'héritage précieux à sauvegarder pour les générations futures;
- Amélioration des connaissances scientifiques à travers la recherche et la formation;
- Mise en place d'indicateurs de surveillance et de suivi de l'état des écosystèmes et de la diversité biologique;
- Sensibilisation et éducation ;
- Renforcement du cadre juridique et
- Coopération internationale.

Dans le même cadre et en vue de faciliter l'accès et l'échange de l'information, le Maroc a mis en place un Centre d'Echange d'information sur la biodiversité (CHM- Maroc) qui a pour objectifs de faire connaître et diffuser l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Convention, faciliter la communication, la collaboration et la coopération de la communauté scientifique, les Départements ministériels, les ONG(s), les groupements professionnels et ce sur le plan national et international.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de la Convention sur la Diversité Biologique, le Maroc, en tant que pays partie, invité à présenter périodiquement (chaque deux ans), un rapport national sur la biodiversité, a élaboré, transmis au Secrétariat Exécutif de la Convention (CDB) et mis sur son site web (www.chm.ma), le premier et le deuxième rapport sur l'état de la biodiversité. Le troisième rapport national est en cours d'élaboration.

Recommandations

Au terme des présentations des communications et des exposés par les différents experts nationaux (programme de la journée joint en annexe), une séance de débat et discussion a été entamée et a porté sur les points suivants :

- Mangue de réseaux d'observation de la diversité biologique sur le terrain.
- Promouvoir les programmes de réintroduction des espèces ou de réhabilitation des espèces introduites.
- Promouvoir la conservation ex-situ de la biodiversité agricole .

- Encourager le travail et les acquis réalisés par l'Institut National pour la Recherche Agronomique et examiner la possibilité de les relier avec la problématique de l'accès et le partage des bénéfices ABS.
- Nécessité de renforcer le cadre législatif et d'adopter de nouvelles dispositions législatives et réglementaires plus adaptées au contexte actuel et aux objectifs de la CBD.
- Promouvoir les projets intégrés et pratiques tels que celui de la Conservation de la Biodiversité par la Transhumance dans le Versant Sud du Haut Atlas (CBTHA)
- Nécessité d'actualisation des inventaires et des données existantes.
- Nécessité d'élaborer des listes d'espèces et d'habitas en danger (listes rouges).
- Nécessité d'adopter une vision stratégique qui va permettre de répondre aux objectifs fixés par la CBD pour l'horizon 2010 et même au-delà.
- Renforcement des programmes d'appui à la recherche scientifique dans le domaine de la diversité biologique.
- Pour plus de créativité, associer le secteur privé et les ONG(s) actives dans le domaine de conservation de la biodiversité.
- Encourager les projets déjà initiés pour l'intégration de l'environnement en général et de la diversité biologique en particulier dans le cursus scolaire et universitaire.
- Elaboration d'une loi régissant l'accès et le partage des bénéfices qui résultent de l'exploitation et l'utilisation des ressources génétiques et leurs dérivés.